



Communiqué de presse

## **Le projet éolien de Provence va pouvoir aller de l'avant**

**Romande Energie et ewz affirment leur volonté de développer le projet éolien de Provence tel que redimensionné suite à l'accord conclu par les Cantons de Vaud et de Neuchâtel sur la coordination de la planification directrice de leurs sites éoliens. Comptant désormais 16 éoliennes, ce parc éolien devrait produire 100 millions de kilowattheures (kWh), ce qui représente la consommation annuelle de 28'000 ménages.**

Morges et Zurich, le 23 octobre 2012 – Les Cantons de Vaud et de Neuchâtel ont annoncé ce jour avoir scellé un accord assurant la coordination indispensable à l'approbation de leurs plans directeurs cantonaux respectifs en ce qui concerne le domaine éolien. Cet accord induit un redimensionnement du projet de parc éolien de Provence (VD) porté par Romande Energie (60%) et les Services Electriques de la Ville de Zurich (ewz) (40%).

L'accord conclu entre les cantons prévoyant de renoncer à 11 des mâts prévus par le projet, notamment afin d'accroître la distance entre le futur parc éolien et le site paysager du Creux du Van, le projet définitif compte 16 éoliennes. Celles-ci devraient prendre place sur le territoire de la commune de Provence dont la municipalité soutient activement le projet.

La prise de position des cantons connue, les études techniques et d'impact vont pouvoir être finalisées. Elles permettront notamment de déterminer le type d'éolienne (gabarit, puissance, spécificités techniques) qui pourra être installé. Selon les estimations, la production annuelle du parc éolien devrait atteindre 100 millions de kWh représentant la consommation annuelle de l'ordre de 28'000 ménages. Une fois le dossier complètement constitué, il sera mis à l'enquête, probablement fin 2013.

La société d'exploitation « Eoliennes de Provence SA » sera rapidement créée par Romande Energie et ewz. Elle sera chargée d'assurer la coordination indispensable à la concrétisation du projet avant de constituer l'organe de gestion du parc éolien, une fois celui-ci construit. Son siège étant à Provence, cette société assurera des rentrées fiscales à la commune partenaire du projet.

Romande Energie et ewz se réjouissent de pouvoir poursuivre ce projet de parc éolien qui, même redimensionné, reste de nature à contribuer significativement à l'apport des nouvelles énergies renouvelables aux besoins d'approvisionnement électrique du pays.

\* \* \* \* \*

### **Contacts**

Karin Devalte  
Responsable de la Communication  
Romande Energie SA

Harry Graf  
Responsable de la Communication  
ewz

Tél. fixe : 021 802 95 67  
Mobile : 079 386 47 67  
Courriel : [karin.devalte@romande-energie.ch](mailto:karin.devalte@romande-energie.ch)

Tél. fixe : 058 319 49 67  
Mobile : 079 638 96 25  
Courriel : [harry.graf@ewz.ch](mailto:harry.graf@ewz.ch)